

Dissertation "Les Constitutions révolutionnaires"

Par **Louis Regnard**, le 30/11/2012 à 18:12

Bonjour a tous,

Dans le cadre d'une dissertation sur les Constitutions révolutionnaires, je viens quémander gentiment votre avis.

Premièrement, comme sujet restreint, je pense qu'il serait obligatoire de parler de l'application de la séparation des pouvoirs dans les Constitutions révolutionnaires.

Qu'en pensez-vous ?

Et puis, dans l'optique de ce sujet restreint, je suis parti sur le plan ci-dessous avec la problématique suivante : "La séparation des pouvoirs a-t-elle nuit aux idéaux des Constitutions révolutionnaires ?"

(les titres ne sont pas travaillés sauf pour les I et II, et encore...)

I/ Un régime d'assemblée déséquilibré

A) Souci de démocratie des constituants

B) Souveraineté populaire

II/ Un régime présidentiel dictatorial

A) le président de la République

B) l'Empereur

Cependant, je trouve ce plan assez mauvais et j'aimerais plutot faire théorie/pratique, comme dit dans un autre sujet ayant le même sujet.

Je vous remercie de l'attention que vous me porterez et de l'aide que vous m'apporterez ! :)

Par **Louis Regnard**, le 30/11/2012 à 21:05

PS : Seules les Constitutions de 1791, 1793 et 1795 sont-elles révolutionnaires ?

Parce que si c'est le cas, mon plan n'est définitivement pas le bon... :/

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **08:50**

Bonjour,

[citation]II/ Un régime présidentiel dictatorial

A) le président de la République [/citation]

Au Mexique, peut-être.

[citation]B) l'Empereur [/citation]

Là, on parlerait plutôt de "Constitution impériale".

[citation]PS : Seules les Constitutions de 1791, 1793 et 1795 sont-elles révolutionnaires ?
[/citation]

Ah, là, ça se discute. [smile4]

Sachant que, selon un certain François Mitterrand à l'époque, celle de 58 résultait, non pas d'une révolution, mais d'un putsch militaire. Du moins, un putsch mené par un "obscur" militaire, un vieux général de brigade (un vulgaire deux étoiles donc), et, qui plus est, à la retraite (et qui, pour des raisons aussi diverses que variées, n'avait jamais été nommé, jadis, général qu'à titre temporaire seulement...)

[smile25]

Par **Louis Regnard**, le **01/12/2012** à **12:39**

Merci de la réponse, mais la ca ne m'aide pas du tout.

Ca me rend encore 3 fois plus dubitatif (lol)

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **13:08**

Re,

[citation]Ca me rend encore 3 fois plus dubitatif (lol)

[/citation]

Moi, perso, je dirais comme :

http://www.larousse.fr/archives/histoire_de_france/page/302

Laissez tomber celle de 58, "it was a joke" !
(enfin, presque)

Par **Louis Regnard**, le **01/12/2012** à **13:47**

Oui j'ai vu aussi ce document...

Donc mon plan n'est définitivement pas le bon :(

Je peux plutôt faire :

I/ Théorie

A) ...

B) ...

II/ Pratique

A') ...

B') ...

Oui je ne sais pas trop quoi mettre dans mes sous parties...

Par **Louis Regnard**, le **03/12/2012** à **13:55**

Bonjour,

Alors, j'ai bien retravaillé mon plan, mes titres etc...

I/ L'établissement de principes novateurs en théorie

A) Des déclarations de droits ambitieuses

B) Une nouvelle organisation utopique du pouvoir

II/ Une mise en pratique limitée

A') L'échec de la séparation stricte des pouvoirs

B') La conséquence du contexte révolutionnaire

Et ce en étudiant les constitutions de la période 1789-1799.